

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UVPO du jeudi 23 mai 2024 A Béziers

MEMBRES PRESENTS

PALLARES Serge	Président	Directeur retraité
BERNADI Marc	Secrétaire Général	Directeur retraité
MATTIA Marie-Hélène MASELLA David BOURRIQUEL Laurent WEISS Pierre		AGDE Directeur retraité
VINOT Guy REIG Jérôme		BANUYLS SUR MER
MENARD Robert PISSARRO Elisabeth HERAIL Michel ANDRIEU Jacques MULLER Jean ESCROUZAILLES Stéphan		BEZIERS, VALRAS ET SERIGNAN
SPAHN Denys PLA Raphaël		LE BARCARES
GILLES Jean-Marie MARTORELL Didier		BEUCAIRE
LOCTIN Valérie GANTOIS Maxime PALLARES Julie DEANJEAN Matthieu		CANET EN ROUSSILLON
MILHAU Muriel NICE Mathieu	Vice-Présidente	CAPESTANG POILHES
VIDAL Stéphane BOURGAIN Stéphanie		CARCASSONNE
CHABERT Sabine		CASTELNAUDARY
DE HARO Martial DE HARO Elise		CERBERE
BOUSQUET Jean-François		COLOMBIERS
MOLTO Jean-Louis DELALAOUBIE Jacques RABAUD Gilles		FRONTIGNAN
NICLOT Marie-Claude		GRUISSAN
REY Bernard		LA GRANDE MOTTE
JOUANAUD Carine FRATH Stéphane FABRE DE ROUSSAC Marie-Christine BOUISSET-GAUTHIER Myriam	Trésorière-adjointe	LEUCATE MARSEILLAN
BALZAMO Dominique BANK-WYNNE Norine		MAUGUIO-CARNON

LEBESSOU Claude VITASSE Florence BARRAIS Anthony		NARBONNE-PLAGE
ROZELET Michel PAGEL-GRECHI Cyril DUPAS Séverine PASTOR Virginie	Secrétaire-adjoint	PALAVAS-LES-FLOTS
LITTON Michel PARAME Willy		PEROLS
HOLT Valérie		PORT-CAMARGUE
PUECH Stéphane PUECH Lydie		PORT-LA-NOUVELLE
HERVIEU Cyril LAMOUREUX Amandine		PORT-VENDRES
PORLAN Patrick		SAINTE-MARIE-LA-MER
LUAIS Fabien		SETE SUD DE FRANCE
CARALP Alain DIEU Stéphane LIOT Sabrina		VENDRES CHICHOULET
SAUCEROTTE Bernard		VIAS
GUILLELMET Jean-Marc		CCI OCCITANIE
JULIEN Anne-Sophie CHABROL Anne SOUCAS Elisa		UVPO

MEMBRES EXCUSES

AIGUES-MORTES
BOUZIGUES
CASTELSARRASIN
LATTES
LES ESTERES
MEZE
RAMONVILLE
SAINT-GILLES
SETE LES QUILLES

MEMBRES ABSENTS AYANT DELEGUE UN POUVOIR

RUIZ Gaby	Trésorier	AGDE
JEANJEAN Paul-Henri		ARGELES-SUR-MER
LODA Stéphane	Vice-Président	CANET EN ROUSSILLON
LLOBET Guy		COLLIOURE
ESPUCHE Christiane		GALLICIAN
GHIO Gérard		FLEURY LES CABANES
ROSSIGNOL Stéphan	Vice-Président	LA GRANDE MOTTE
DUFRAISSE Cécile		TOULOUSE ST SAUVEUR
LASSUS Véronique		

INVITES PRESENTS

TCHAKERIAN Marie		REGION OCCITANIE
PIERRE Marion		
NETTER Sarah		SGAR OCCITANIE
NADAL Pascal		PARLEMENT DE LA MER
FAVIER-BARON Annie		CPIE BASSIN DE THAU
CONSTANTIN Pauline		

MAIRE Nicolas
LAMOULERE Jacques
DIJOL Frédéric
CHEVALIER Kévin
PHILIPPE Guillaume
DEVAUX Clément
LEPLAT Karine
MORILLAS Gérard
MANARINNI Michel
ROBERT Marine
TAPIE Geneviève
EL KALLAI Saïda
SANS Michelle
TORRENT Jim
GARCIA Ghislaine
MIGNAN Franck
LONGOUR Constance
MARCHAL Jean
RUIZ Joël
PERNET Philippe
MAGNIN Hervé
PEYSSI Elodie
VIANNAY Sébastien
CORCUFF Joanna

PINEAU Samuel
TAUDIERE Elisabeth
LACROIX Isabelle
ALMARCHA Laurent
GABAUDAN Arnaud
BERNABE Noëlle
CASSAN Harmonie
BOULADOU David
TABARAKA Hayate
ANGLADA Augusti
ESPASA Xavier
PALMA Jean-Marie
ICHE Sandra
FONBONNE Sébastien
GALVAN TORNEL Paola
GERMAIN Vincent
MINIER Gaël
ENGERAND Guillaume
LENGLET Michaël
RUGGIU Francis
CALAIS Gabriel
HOLM-BONVALET Nicolas
BOUTRY Xavier
ASCIONE Jean-Christophe
LHUAIRE Fabien

DDTM
EMSYS
EOL/LIEN
PKF ARSILON
CAMPUS DU NAUTISME
IDEA
INM

UNIVERSITE UPVD

CESER OCCITANIE
CCI 66

CANATEC
COM'MEDIA
CROIX BLANCHE
LIGUE DE VOILE OCCITANIE
LIONS CLUB
L'INDEPENDANT
ONG COEDADE
PNM GOLFE DU LION
PLUS DE VERT
SV CONSEILS
SMARTEO

ACCOAST

AQUATECH INNOVATION
GROUPE BPS/CREDIT MARITIME
BIOMOTORS
CER -GPE VIGNEAU
CITEOS PERPIGNAN
CITEOS TRAVESSET
DEPAGNE
DRIM ENVIRONNEMENT

ECOCEAN
FALCO WATTSON ELEMENTS
FAUCHE
G&G BOATWASH

GCEI
METALU
GROUPE OCELIAN
PORT SAFETY
SMARTWATERS
SOFID
URBAN CANOPEE

ORDRE DU JOUR

9h30 : Accueil des participants

10h : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1-PARTIE STATUTAIRE

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 mai 2023
- Approbation du rapport d'activités 2023
- Approbation du rapport financier 2023
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023
- Présentation du plan actions UVPO 2024
- Vote du budget prévisionnel UVPO 2024

2-REMISE DES DIPLOMES

- Stagiaires du Diplôme Universitaire « Gestionnaire de Ports de Plaisance », 3^e promotion
- Stagiaires du CQP « Agent Polyvalent portuaire »

3-PARTIE INFORMATIVE ET TECHNIQUE

- Présentation des résultats de l'étude « Transition Energétique des ports d'Occitanie » par les cabinets Plus de Vert et IDEA
- Présentation du nouvel adhérent de l'UVPO : Castelsarrasin
- Signature de la Convention UVPO/Ligue de Voile Occitanie
- Signature de la Convention UVPO/CPIE Bassin de Thau
- Présentation des nouveaux partenaires UVPO

13h : CLOTURE/COCKTAIL DEJEUNATOIRE

ACCUEIL / INTRODUCTION

Robert MENARD, Maire de Béziers, souhaite la bienvenue aux participants au Théâtre des Franciscains.

1. PARTIE STATUTAIRE

1.1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 MAI 2023 (Par Serge PALLARES, Président)

Il est demandé aux membres l'approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue à Pérols, envoyé au préalable à l'ensemble des membres.

ADOPTE A L'UNANIMITE

1.2. APPROBATION DU RAPPORT MORAL 2023 (Par Serge PALLARES, Président et Anne-Sophie JULIEN, Déléguée Générale)

Les documents détaillant le rapport d'activité étaient joints à la convocation à l'AG, lors de l'envoi aux membres.

Les actions en faveur de l'environnement

- 22 mai : remise de la certification « Port Propre Actif en Biodiversité » à Port-Camargue
- 29 juin : signature du collectif Alliance Posidonia
- Concertation sur l'Eau de la filière plaisance en mars à Canet en Roussillon
- Les actions avec le CPIE Bassin de Thau : campagnes Ecogestes et formation Ports Propres

Les actions avec les ports de Catalogne Sud

- 22 mars : Eductour à Canet en Roussillon
- 14 octobre : rencontre au Salon Nautico à Barcelone

Appel à projets « transition numérique »

7 avril : remise des prix par le préfet de Région Occitanie, Pierre-André DURAND et le 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional Occitanie, Didier CODORNIOU aux 8 ports lauréats : Canet-en-Roussillon, Cap d'Agde, Carnon, La Grande-Motte, Narbonne, Pérols, Port-Barcarès et Port-Camargue.

Lancement de l'étude « Transition Energétique des ports de plaisance » en octobre

- Une étude stratégique attribuée aux cabinets Idea & Plus de Vert
- Un co-financement à 80% avec le soutien du Cerema, de la Préfecture de Région Occitanie et du Conseil Régional d'Occitanie

Organisation d'éductours pour les agents portuaires

- 15 mars : port de Frontignan
- 20 avril : port de Banyuls

Organisation de colloques thématiques

- 17 novembre : colloque « Changement climatique et impact sur la Plaisance » à Banyuls sur Mer
- 7 décembre : colloque « Tourisme et Plaisance » à Narbonne

Soirée des partenaires UVPO : 21 septembre à Narbonne (Château de Montplaisir)

Organisation de journées techniques

- 23 mars : journée « Transition Numérique »
- 14 décembre : journée « Ouvrages Portuaires »

Visites des nouveaux adhérents

- 19 juin : rencontre des élus au port de Mèze
- 3 juillet : rencontre des élus au port de Saint-Gilles

Les travaux dans les ports de plaisance

- 23 septembre : inauguration des travaux du port de Palavas les Flots
- 12 octobre : inauguration de la digue du port d'Argelès sur Mer

Salon du Littoral : 24 et 25 octobre à Montpellier

Il est proposé aux membres présents l'approbation du rapport moral de l'association.

ADOPTE A L'UNANIMITE

1.3. APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2023

(Par Carine JOUANAUD, Trésorière-adjointe)

Carine JOUANAUD établit une synthèse de l'exercice financier 2023.

Le compte de résultat 2023 présente un produit d'exploitation de 472 532€.

Les recettes proviennent principalement :

- Des cotisations des adhérents : 179 178€
- De subventions (Etat, Région) : 146 604€
- Les Partenaires (membres du Club et mécènes de la Soirée des Partenaires) : 114 500€

Les charges d'exploitation ont été de 377 398€ en 2023

Le résultat net financier d'exploitation pour l'année 2023 correspond à un bénéfice de 96 077,76€.

RAPPORT FINANCIER ADOPTE A L'UNANIMITE

1.4 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Par Kévin CHEVALLIER, cabinet PKF Arsilon)

Kévin CHEVALLIER certifie les comptes 2023 de l'UVPO, et déclare que ces derniers respectent la réglementation comptable, sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du patrimoine financier. La situation financière de l'association est confortable.

Le résultat est important mais il est nécessaire, car il permet de consolider la trésorerie en raison des délais de paiement des organismes financeurs.

1.5 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

(Par Carine JOUANAUD, Trésorière-adjointe)

La proposition de report du bénéfice d'un montant de **96 077,76€** pour l'exercice 2023 à la réserve associative est soumise aux membres de l'association.

ADOPTE A L'UNANIMITE

1.6 PRESENTATION DU PLAN D'ACTIONS PREVISIONNEL 2024 DE L'UVPO

(Par Marc BERNADI, Secrétaire Général et Anne-Sophie JULIEN, Déléguée Générale)



Lancement d'une étude sur l'escale en Occitanie

Constat : les études pilotées par IDEA en 2019 et 2022 n'ont pas analysé ce profil de clientèles

Objectifs :

- Uniformiser les chiffres sur l'escale en Occitanie (création d'un outil d'analyse)
- Mieux connaître le profil des plaisanciers en Escale et leurs attentes
- Proposition d'actions pour développer les escales en Occitanie

Méthodologie : Questionnaire aux ports, questionnaire plaisanciers, rencontres de professionnels (Navily, loueurs de bateaux...)

Rétroplanning : réalisation de l'étude de mai à novembre, et présentation des résultats lors du colloque Tourisme en décembre.

Communication

- Fanions « Ports d'Occitanie », à destination des plaisanciers
- Réalisation de cartes des ports détachables

Proposition de trois colloques

- Juridique : 19 septembre, sur la thématique « Nouveaux modèles économiques des ports de plaisance et quelles structures juridiques adaptées »
- Transition énergétique des filières Plaisance & Nautisme : 6 novembre (dans le cadre du Salon du Littoral)
- Tourisme & Plaisance : 5 décembre

Eductours

- Palavas les Flots : 25 avril
- Carnon : 30 mai. Travaux et aménagements du port et de la station autour du sujet « Accessibilité »
- Port-Vendres : courant octobre

Organisation de journées techniques

- Journée numérique : 7 mars à Narbonne
- Journée « Dragages, traitement et valorisation des sédiments » : 4 juin à Port-Camargue
- Journée « Ouvrages portuaires » : 17 octobre. Animée par Accoast
- Journée « Accessibilité » : 10 décembre. Animation par les associations Handisport et Roule Nature. Objectif : former au minimum un référent par port

Ingénierie : Accompagnement individuel à l'accessibilité

Cette action a été initiée en 2023, dans le cadre du GT « Accessibilité » du Parlement de la Mer.

Objectif : accompagner individuellement les ports dans l'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Offre d'accompagnement : une journée par port (automne 2024) et ½ journée de « contre-visite » pour le suivi des actions menées (1^{er} semestre 2025).

Pré-requis : le port doit désigner une ou deux personnes référentes dans son équipe pour suivre cette action liée aux autres temps forts de l'accessibilité : le RDV Parlement de la Mer « Accessibilité » du 13 mars à Montpellier, l'éductour « Accessibilité » à Carnon le 30 mai, la journée technique « Accessibilité » en décembre.

Coût : 1 500€ avec un co-financement Etat/Région à 80% soit un coût de 300€/port.

Prestataires : Associations Handisport Hérault & Roule Nature

Plusieurs ports candidats ont déjà été identifiés : Carnon, Palavas, Cap d'Agde, Argelès sur Mer, Gruissan, Port-Camargue, Port la Nouvelle, Pérols, Sète Sud de France et La Grande-Motte.

Ingénierie : Appui juridique

La collaboration avec Maître Guillaume BARNIER, du cabinet CGBD devrait se poursuivre sur 2024. Les ports peuvent faire remonter les sujets qu'ils souhaiteraient soumettre à analyse juridique.

Ingénierie : Accompagnement par la chargée de mission de l'UVPO

Le recrutement d'Elisa SOUCAS est en cours : sa prise de fonction est prévue en avril, son poste sera basé à la CCI Pyrénées-Orientales.

Ses missions :

- Suivi des ports /dossiers Cerema, AAP Transition Numérique, Fonds Vert
- Veille sur les aides financières pour les ports et accompagnement au montage de dossier
- Suivi de la mise en place de la certification Ports Propres et PPAB
- Suivi des sujets « sensibles » : restriction de l'eau, érosion du trait de côte, etc...

Environnement : Projet d'une opération « expérimentale environnementale » sur les ports fluviaux (Ports Propres)

L'UVPO pourrait centraliser une commande de 5 études « diagnostics Ports Propres » avec un co-financement FNADT/Région/VNF

L'étude diagnostic est la première étape pour s'engager dans la certification « Ports Propres » : elle permet également de proposer un plan d'actions spécifique au port.

NB : il n'y a pas encore de port fluvial certifié « Ports Propres » en France, la région Occitanie est la première à valoriser cette démarche d'excellence environnementale sur des voies fluviales.

Budget : 40 000€ (8 000€ /étude).

Autofinancement : 20%. Cette étude coûtera 1 600€ au port

Co-financement : FNADT/Région (80%)

Environnement : Charte sur l'eau

L'UVPO poursuit le dialogue engagé au printemps 2023 sur les restrictions d'eau dans les ports de plaisance.

Deux réunions organisées :

- **26 février à Narbonne** : destinée aux représentants des associations de plaisanciers
- **28 mars à Canet-en-Roussillon** : concertation avec l'ensemble de la filière et les services de l'Etat, présentation d'actions réalisées ou à venir dans les ports

4^{ème} édition du Concours photos « Lumière sur les Ports »

- Promotion du concours programmée de février à juin sur les réseaux sociaux, via les ports de l'UVPO, les OTSI, etc...
- Le parrain du festival Visa Off sera Yann Arthus-Bertrand
- Le comité de sélection des lauréats aura lieu en juillet
- La remise des prix aux lauréats est programmée le mercredi 4 septembre à 18h30 à Perpignan

Organisation de la Soirée des Partenaires

Elle aura lieu le jeudi 26 septembre au domaine Les Grands Chais à Mauguio (à proximité de l'aéroport de Montpellier)

Programme :

- De 17h à 19h30 : RDV B to B Adhérents/Partenaires
- De 19h30 à 20h30 : Séance plénière
- A partir de 20h30 : Cocktail dinatoire

Formation et valorisation des métiers portuaires

- Programme de formations collectives, piloté par l'UVPO (co-financement Région/OPCO Mobilités)
- Lobbying auprès du CNFPT pour une offre de formations adaptée aux agents portuaires du secteur public
- CQP « Agent Polyvalent »
- Sondage des ports pour évaluer s'il est opportun de mettre en place une 4^{ème} édition du Diplôme Universitaire « Gestionnaire de ports de plaisance »

De plus, chaque commission, représentée par son référent, va poursuivre les travaux en cours.

Le plan d'actions 2024 est ensuite soumis à l'approbation des membres.

ADOpte A L'UNANIMITE

1.7 PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 DE L'UVPO
 (Par Carine JOUANAUD, Trésorière-adjointe)

BUDGET PREVISIONNEL UVPO 2024		
DESIGNATIONS	DEPENSES	RECETTES
Cotisations des ports Adhérents		176000
Subvention Région		88000
Subvention Etat (PITE)		30000
Subvention Etat (Fonds Vert)		60000
Club des Partenaires		84000
Cotisations diverses (FFPP, CRTL, Pôle Mer, Ports Caractère, GE ASA...)	34000	
HONORAIRES <i>S/Total</i>	10500	
Expert Comptable	6000	
Commissaires aux Comptes	4500	
FRAIS FINANCIERS & ASSURANCES	4000	
DEPENSES MISSIONS UVPO	246000	
Charges de Personnel (DG/Chargée Mission/Alternante)	160000	
Groupement employeur GE ASA	28000	
Frais de Fonctionnement	31000	
Frais divers	27000	
COMMUNICATION/PROMOTION	43500	
Site web UVPO	4000	
Participation Salon	8000	
Contrats de Destination Littoral/Canal du Midi	4500	
Concours Lumières sur les Ports	6000	
Actions de communication (web, print)	10000	
Déploiement marque Ports Occitanie	11000	
ACTIONS D'INGENIERIE, ACTIONS SPECIFIQUES	100000	
Appui juridique "annuel"	20000	
Etude "Escalaes Occitanie"	20000	
Etude Transition Energétique	9000	
Journées techniques UVPO	10000	
Colloques	12000	
Eductours ports de plaisance	6000	
Campagne Ecogestes Fluvial	3000	
Soirée des partenaires UVPO	20000	
TOTAUX	438 000	438 000

A noter que le montant annuel des cotisations 2024 est identique au montant des cotisations 2023, soit :

- Pour les ports de plaisance : 350,00€ de forfait de base, auquel s'ajoute un montant calculé selon le nombre de postes d'amarrage (7,00€ par anneau, 3,50€ par demi-poste, 1,75€ par mouillage non organisé) ;
- Pour les directeurs de port retraités : 50,00€ ;
- Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie : 6 000,00€.

ADOpte A L'UNANIMITE

2. REMISE DES DIPLOMES

- 3^e promotion du Diplôme Universitaire « Gestionnaire de port de plaisance, nautisme, fluvial et environnement » - édition 2023-2024
- Certificat de Qualification Professionnel « Agent Polyvalent » - Edition 2023-2024

3. PARTIE INFORMATIVE ET TECHNIQUE

3.1 PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE « TRANSITION ENERGETIQUE DES PORTS D'OCCITANIE »

(Par Elodie PEYSSI, Cabinet Plus de Vert, et Clément DEVAUX, Cabinet IDEA)

Les plus grandes consommations énergétiques d'un port proviennent des litrages de carburants vendus (pour ceux possédant des pompes).

Le sans-plomb représente le carburant le plus vendu dans les ports. Les données présentées sont issues de 7 ports de l'étude possédant des stations d'avitaillement (15 au total en disposent). Une unité émet en moyenne **690 kg eq CO2/an**.

Dans la majorité des ports d'Occitanie (hormis ceux ayant un fonctionnement saisonnier) les plus grosses dépenses en énergie électrique sont faites en hiver (pics en décembre, janvier et février).

Cette **consommation électrique hivernale supérieure à celle de la période estivale** où l'activité nautique est la plus forte, semble provenir essentiellement d'un **mauvais usage par les plaisanciers de leur système de chauffage, pour éviter l'humidité dans leur habitacle**.

Cet usage est facilité par le fait que l'électricité soit incluse dans le forfait, donc qu'il ne coûte pas plus cher de consommer de l'électricité en continu.

1,5% de l'énergie utilisée par l'activité de plaisance concerne la consommation des bâtiments. L'intérêt économique de l'installation de bornes dépend directement du **coût de l'électricité vendue aux plaisanciers**, qui dépend au moins de 4 facteurs :

- le coût d'achat de l'électricité par le port
- la possibilité de ne pas acheter de l'électricité, mais de la produire
- la mise en place, ou non, d'une marge commerciale sur l'électricité revendue
- le mode de facturation choisi : au kWh consommé ou au forfait

L'utilisation des bornes connectées dépend des bornes actuelles (refit possible ou non).

Il est proposé un bilan détaillé des solutions disponibles pour une baisse de la consommation d'électricité et d'eau, ainsi que l'utilisation d'outils de production et d'économie d'électricité et d'eau, selon une typologie de ports.

3.2 PRESENTATION DU NOUVEL ADHERENT A L'UVPO : LE PORT FLUVIAL DE CASTELSARRASIN (82)

Il comprend 55 postes d'amarrage, et deux personnels portuaires (équivalent Temps Plein).

3.3 SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE L'UVPO ET LA LIGUE DE VOILE D'OCCITANIE

Entre Serge PALLARES et Constance LONGOUR, représentant Paul-Edouard DESPIERRES, Président de la Ligue de Voile Occitanie.

3.4 SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE L'UVPO ET LE CPIE BASSIN DE THAU

Entre Serge PALLARES et Annie FAVIER-BARON, présidente du CPIE Bassin de Thau.

3.5 PRESENTATION DES NOUVEAUX PARTENAIRES DE L'UVPO

Drim Environnement : Conception et installation de jardins durables, entretien de zones vertes, création et amélioration d'espaces extérieurs harmonieux qui s'adaptent spécifiquement à l'existant.

PME

Contact : Agusti ANGLADA

G & G Boatwash : Unités de dessalement éco-responsables, et systèmes de carénage et de recyclage des eaux.

Start-up

Contact : Gaël MINIER

Port Safety : Fabrication d'échelles de sauvetage innovantes et de bouées de sauvetage personnalisées pour les ports, ainsi que pour tout autre environnement marin.

Start-up

Contact : Nicolas HOLM BONVALET

Sofid : L'entreprise œuvre depuis plus de 20 ans dans le domaine portuaire (maritime et fluvial) pour des missions allant des phases amont (diagnostic, faisabilité), d'AMO et de Maitrise d'Œuvre.

PME

Contact : Jean-Christophe ASCIONE

Urban Canopée : Créateur d'îlots de fraîcheur végétaux

PME

Contact : Fabien LHUAIRE

Les sujets figurant à l'ordre du jour ayant tous été abordés, le Président clôture l'Assemblée Générale.

La séance est levée à 13h00.

Le Président,



Serge PALLARES

Le Secrétaire Général,



Marc BERNADI